



## AILANTHUS ALTISSIMA

**Noms communs :** Ailante glanduleux, Faux-vernis du Japon

**Catégorie :** FLORE

**Famille :** *Simaroubaceae*

**Milieu :** Grèves des rivières, ripisylves

**Origine géographique :** Chine - Australie

**Nom Anglais :** Tree of heaven

**Auteur :** (Miller) Swingle, 1916

**Introduction en France :** Métropole

### MODALITÉS DE GESTION

L'arrachage manuel et mécanique est la technique la plus employée actuellement. Les coupes répétées et le fauchage peuvent être employés sur les jeunes plants et les pieds adultes, avant la période de fructification (fin du printemps et début d'été (juin)). Les rejets de souche sont très nombreux et les coupes doivent être répétées plusieurs années afin d'épuiser les réserves de la plante. En parallèle, les semis peuvent être arrachés manuellement, sur sol humide afin d'extraire l'appareil racinaire entier, sur des plantes de moins de 60 cm de haut. Après l'abattage, les rejets sont arrachés ou fauchés plusieurs fois par an (5-6 fois) pendant la période de végétation pendant plusieurs années (au moins 5 ans). Un contrôle doit être réalisé régulièrement après les 5 années d'intervention ([UICN France, 2016](#)).

Le cerclage de la tige peut également être pratiqué sur les sujets de plus de 10 cm de diamètre, entre avril et octobre. L'écorce du tronc doit être retirée sur quelques centimètres de profondeur jusqu'à l'aubier à hauteur d'homme ou à la base de l'arbre, sur une bande d'au moins 20 centimètres, sur 80 à 90% de la circonférence de l'arbre. Il est très important de laisser une petite partie de l'écorce intacte la première année pour que la sève continue de circuler. Dans le cas contraire, l'arbre peut réagir en drageonnant fortement. Ce cerclage partiel est à appliquer jusqu'à ce que l'arbre s'affaiblisse (cela peut prendre plusieurs années). Réaliser ensuite un cerclage sur toute la circonférence de l'arbre ([UICN France, 2016](#)).

Attention : en raison des risques de brûlure par la sève de l'Ailanthus, il est conseillé de porter des équipements adaptés.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Le Faux-vernis du Japon a été introduit en France en 1786, pour réaliser les alignements ligneux dans les avenues et remplacer le Tilleul dans les parcs urbains, mais aussi pour l'élevage du ver à soie (Muller, 2004).

L'Ailante peut former des peuplements monospécifiques denses et provoquer des modifications phytosociologiques et paysagères du fait des substances allélopathiques qu'il produit et qui suppriment les espèces autochtones (Muller, 2004). Il rejette de souche et drageonne vigoureusement (Fried, 2012).

### Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

**Contributions :** Annabel Porté (INRA Bordeaux)

**Date de rédaction :** 25/04/2016, version 1

## PRODUCT DESCRIPTION

Gestion de l'Ailanthé par la compagnie nationale du Rhône (en cours de rédaction)

[FCBN](#)

[FCEN](#)

[Onema Nord-Est](#)

[CBN Bailleul](#)

[CEN LR - Life + Lag'Nature](#)

[PNR Brenne](#)

[CPIE Orne](#)

[Plantes exotiques envahissantes en Midi-Pyrénées](#)

[InvMed](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[GISD](#)

[UICN France. 2016. Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 1 : connaissances et recommandations générales. Paris, France, 40 pp.](#)

[UICN France. 2016. Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 2 : identifier et gérer les principales espèces. Paris, France, 96 pp.](#)

[Office fédéral de l'environnement suisse. 2016. Manuel de gestion de l'Ailante. 17 pp.](#)

[Recommandations de l'AGIN B: Ailanthus altissima. 2014. 2 pp.](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Muller S. \(coord.\). 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 168 pp.](#)

Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#)

Espèce inscrite sur la [Liste des organismes nuisibles dont l'introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1](#)

## CITATION

GT IBMA. 2016. *Ailanthus altissima*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

